De la drogue en suppositoires saisie à Sétif

Page 5

ALGÉRIE-MALI

Bouteflika : «Conjuguer nos efforts contre le terrorisme»

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6190 - DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AGENCES DE VOYAGE FICTIVES ET FAUX PROMOTEURS

1 500 milliards dérobés par 800 escrocs

Page 5

Rencontre d'Alger OPEP/non-OPEP

LE CARTEL FACE AUX PRESSIONS AMÉRICAINES

La dixième réunion du comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP JMMC10 (Joint Ministerial Monitoring Commitee), qui se tient aujourd'hui à Alger, permettra de «connaître la situation du marché pétrolier international et d'œuvrer au maintien de son équilibre», comme l'a indiqué le ministre de l'Energie Mustapha Guitouni, soulignant que cette réunion sera couronnée de décisions unifiées.

Page 2



DR

FFS



PLAIDOYER POUR UN PROGRÈS SOCIOÉCONOMIQUE

Page 3

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE



UN DERNIER REMPART NOMMÉ ZEGHBA

Page 13

PRESSE



LE PROFESSEUR BRAHIM BRAHIMI TIRE SA RÉVÉRENCE

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ZALANE À MÉDÉA

Le péage sur les autoroutes non encore envisagé

ABDELGHANI Zalane, ministre des Travaux publics et des transports a affirmé hier à Médéa que le système de péage sur les autoroutes n'a pas encore été décidé par les autorités. Répondant à une question sur l'entrée en vigueur du péage sur les autoroutes, notamment Est-Ouest, le ministre indiquera que rien n'est encore clair et que la mesure n'est pour le moment pas envisagée. Elle pourrait intervenir à la fin de la réalisation des 55 centres de péage prévus ainsi que la question relative au montant du prix à payer. Le ministre venait de Blida, via l'un des 2 tunnels en voie d'achèvement d'une longueur cumulée de 9,6 km. Il a d'abord suivi un exposé sur l'avancement du projet, dont le plan synoptique fait état d'un taux global de réalisation de 86 et a fait des haltes au niveau des ouvrages d'art confiés aux entreprises algériennes SAPTA et ENGOA. Le viaduc situé à Béni-Atteli, qui a accusé un grand retard, a suscité le mécontentement de Zalane qui a ordonné de prendre toutes les mesures pour que le projet soit achevé dans les délais impartis. « Nous avons visité les points où des retards ont été observés du fait de la nature géologique des terrains et des glissements survenus à la suite des intempéries». «La RN1 qui va de la Chiffa au sud du pays est un nerf important, traversant cinq wilayas ; elle revêt un grand intérêt en ce qui concerne les échanges économiques et le développement de la région. Une enveloppe financière a été mise en place pour la réalisation d'un linéaire de 250 km dont 80 km entre Ghardaïa et Tamanrasset «.

Sur le chantier de réalisation de l'ouvrage d'art situé au PK 18 confié à l'entreprise SAPTA, situé à l'entrée est de la ville de Médéa dont les travaux ont accusé un grand retard, le ministre a fait remarquer aux responsables du projet que « la pose des poutres n'a pas avancé comme il se doit ; il n'y a pas eu de changement depuis ma dernière visite (juin 2018).»

Une séance de travail a suivi la fin de la visite avec les différents intervenants sur le projet dont les entreprises réalisatrices, les bureaux d'étude et les cadres techniques du secteur des travaux publics. L'on rappellera que le projet, d'un linéaire total de 53 km, s'étend de la Chiffa à la sortie sud de Berrouaghia et compte de nombreux ouvrages d'art dont 4 échangeurs, 12 viaducs ainsi que 2 tunnels d'une longueur de 4,8 km chacun.

De Médéa, Nabil B.

RENCONTRE D'ALGER OPEP/NON OPEP

Le cartel face aux pressions américaines

La dixième réunion du comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP JMMC10 (Joint Ministerial Monitoring Commitee), qui se tient aujourd'hui à Alger, permettra de « connaître la situation du marché pétrolier international et d'œuvrer au maintien de son équilibre «, comme l'a indiqué le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, soulignant le que cette réunion sera couronnée de décisions unifiées.



C'est dans un contexte mondial particulier que la réunion d'Alger va se tenir. C'est du moins l'avis de l'expert dans les questions énergétique, Abdelmadjid Attar, dans un entretien accordé à l'APS. « Cette réunion va se tenir dans un contexte géopolitique complétement différent de celui des réunions précédentes et de la réunion d'Alger de septembre 2016 «, a-t-il précisé.

Selon lui, le contexte géopolitique dans lequel se déroulera cette rencontre, qui est notamment lié aux sanctions américaines contre l'Iran, va peser de tout son poids, non seulement sur cette réunion, mais aussi sur celle de l'OPEP prévue en novembre prochain. Le président américain, dans un tweet posté jeudi, soit deux jours avant la tenue de la JMMC10, a exigé de l'OPEP une baisse dans l'immédiat des prix du pétrole, accusant cette organisation de « pousser pour des prix du pétrole toujours plus haut «.

L'absence du ministre iranien du pétrole, troisième producteur de l'OPEP, marquera aussi cette rencontre. Car en plus de boycotter la rencontre d'Alger, il met également en garde contre toute décision anti-iranienne.

Notons que l'Iran voit déjà ses ventes de brut fondre comme neige au soleil, et ce, à l'approche de l'application de ces sanctions qui doivent entrer en vigueur le 5 novembre. Il y a lieu de rappeler que le JMMC a été créé par la 171e conférence ministérielle de l'OPEP, le 30 novembre2016, et par la réunion ministérielle conjointe OPEP-non OPEP tenue le 10 décembre 2016 à Vienne.

C'est lors de la 170e réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'OPEP, en septembre 2016 à Alger que les pays membres de cette organisation avaient décidé d'ajuster leur production, dans un intervalle de 32,5 à 33 mbj, et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord. Ces détails ont été définis dans une proposition algérienne adoptée lors de la 171e réunion ordinaire de la Conférence ministérielle de l'OPEP en novembre 2016 à Vienne. Le haut comité a également tenu des réunions avec des pays non membres de l'organisation. Ces discussions ont abouti à la signature de l'Accord de coopération entre les pays membres de l'OPEP et les pays non-OPEP participants à la réunion de décembre 2016. L'OPEP a ainsi décidé d'une réduction de sa production de pétrole d'environ 1,2 mbj à compter du 1er janvier 2017, rejointe par la suite par 11 pays non membres ayant accepté de réduire leur offre de 600 000 b/j. Une année après, l'organisation et ses partenaires décidèrent de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plafonnement de la production au profit du prix du baril. Le JMMC est chargé donc de veiller à ce que les objectifs de cette Déclaration de coopération soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays OPEP et non-OPEP signataires de cette Déclaration.

Ce Comité facilite également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournit une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité.

Présidé par le ministre saoudien du pétrole et coprésidé par son homologue russe, le JMMC est composé de quatre pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres (Russie et Oman). Il y a lieu de noter que lors de cette 10e rencontre, un hommage sera rendu au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lilia Ait Akli

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines renouvelle sa certification IOSA

LA COMPAGNIE aérienne nationale Tassili Airlines a renouvelé pour la quatrième fois sa certification auprès de l'Association internationale de transport aérien «IATA Operational Safety Audit» (IOSA), a-t-elle indiqué dans un communiqué.

«Tassili Airlines a franchi avec succès pour la quatrième fois l'audit de certification IOSA (IATA Operational Safety Audit) de l'International Air Transport Association (IATA)», a précisé la compagnie.

La norme IOSA est un programme d`audit des compagnies aériennes, mis en place par l`IATA pour contrôler les normes de sécurité dans le transport aérien. Cet audit, conduit par des experts d'un organisme international dûment accrédité par l'IATA, a porté sur «la vérification du niveau de conformité de près de 1 000 standards et de pratiques recommandées en vigueur dans le domaine de l'aviation civile internationale», selon la même source.

Il s'agit notamment des composantes du système de management qualité, le système de gestion de la sécurité, la gestion de crise, le contrôle des aspects formation, qualification et recyclage dans tous les métiers de l'aviation y compris ceux des pilotes, instructeurs, personnel de cabine et techniciens, a-t-elle détaillé. L'audit a concerné également les opérations en vol, les opérations sol, la maintenance, la préparation des vols, assorti d'une inspection en vol (vol d'observation) et l'observation d'une séance de simulateur de vol.

«La certification IOSA est le label le plus rigoureux en vigueur et référentiel commun de l'IATA en matière de sécurité, de sûreté et de qualité opérationnelle des compagnies aériennes», détaille Tassili Airlines. «Le renouvellement pour la quatrième fois par notre compagnie de cette certification, véritable label international, réaffirme notre engagement et notre détermination à garder le cap d'un pas serein et déterminé vers une constante recherche de l'amélioration continue afin de garder le label Safe and Secure Airline», souligne encore la compagnie. Pour rappel, la compagnie Tassili Airlines a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie avant de devenir, en 2005, une filiale à 100% de ce groupe national des hydrocarbures.

Possédant actuellement une flotte de 12 aéronefs de divers types (Boeing, Bombardier), elle dessert des lignes internes et active également à l'international avec des vols vers plusieurs villes françaises, ainsi que vers Istanbul (Turquie), Rome et Milan (Italie).

M. B.

ALGÉRIE-MALI

BOUTEFLIKA : «CONJUGUER NOS EFFORTS CONTRE LE TERRORISME»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, à l'occasion du 58e anniversaire de la proclamation de la République du Mali, dans lequel il s'est félicité des «excellentes relations d'amitié, de solidarité et de bon voisinage» entre les deux pays.



«La célébration, le 22 septembre 2018, du 58e anniversaire de la proclamation de la République du Mali m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs de santé et bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple malien frère», écrit le président Bouteflika.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour me féliciter des excellentes relations d'amitié, de solidarité et de bon voisinage qui ont toujours existé entre nos deux pays frères, et vous réitérer ma ferme détermination à raffermir davantage nos relations bilatérales et à poursuivre, avec vous, l'approfondissement de notre concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, au bénéfice mutuel de nos deux peuples frères», indique le chef de l'Etat.

«Il me plaît, également, Monsieur le Président et cher frère, alors que le peuple malien vient de vous renouveler sa confiance pour parachever votre noble mission à la tête du Mali, de vous réitérer mes sincères félicitations et me féliciter du dialogue constructif et substantiel que nos deux gouvernements ont toujours noué sur les questions ayant trait à la paix et à la sécurité dont les défis et les menaces nous commandent, plus que jamais, de conjuguer nos efforts contre le terrorisme et le crime organisé transnational qui mettent en péril la stabilité et la sécurité de notre région et de nos deux pays», conclut le président de la République.

Par ailleurs, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé à Bamako que le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, «avance bien» et que l'Algérie «continue à le soutenir».

«Quand on se retrouve entre Algériens et Maliens, nous avons au moins deux grandes questions à discuter: celles de la progression de l'Accord de paix dans le nord du Mali, qui est un sujet très important pour nous et qui avance bien, et la coopération bilatérale», a déclaré Ouyahia à la presse à l'issue d'un entretien avec son homologue malien, Soumeylou Boubèye Maïga.

Pour ce qui est de l'Accord de paix au Mali, le Premier ministre a indiqué que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour lequel le Mali occupe une place très particulière dans le cœur, est un militant farouche de la préservation de l'unité, de l'intégrité et de la souveraineté du Mali». «J'ai été très heureux de recueillir des nouvelles d'un processus qui avance bien et que nous continuerons à soutenir», a-t-il affirmé.

L'Accord de paix et de réconciliation au Mali signé, dans une première étape, en mai 2015 et dans une deuxième phase en juin de la même année par toutes les parties maliennes à Bamako, avait été conclu après cinq rounds de dialogue, engagés en juillet 2014 sous la conduite d'une médiation internationale, dont l'Algérie est chef de file.

Concernant le deuxième volet des discussions, Ouyahia a indiqué que «la coopération bilatérale, dans son esprit, se porte très bien, mais, dans sa substance, doit faire plus». «Il y a des créneaux sur lesquels nous sommes en bonne situation, comme dans le domaine de la formation d'étudiants maliens par l'Algérie, qui, annuellement, octroie plus de 200 bourses», a-t-il rappelé. Sur le plan économique, il a estimé que les deux pays «ont beaucoup de choses à faire ensemble pour avancer». «Nous avons arrêté ensemble les grandes lignes d´un échéancier de travail qui nous permettra de mobiliser davantage nos capacités entre la fin de cette année, qui sera marquée par l´organisation des élections législatives au Mali et l´année prochaine par des élections présidentielles en Algérie», a-t-il ajouté.

«Nous devons nous organiser pour faire en sorte que la coopération algéro-malienne, dans sa substance, avance de plus en plus vers le niveau de l'excellence de nos relations politiques», a conclu Ouyahia.

M. D.

ASSISES SOCIALES DU FFS

Un progrès socio-économique s'impose

LE FRONT des forces socialistes (FFS) fait sa rentrée sociale, tout comme les autres formations politiques, en organisant hier ses assises sociales consacrées aux différentes questions économiques et sociales de l'heure. Intervenant dans un contexte national et international mouvementé, ces assises visent selon leurs organisateurs, à imposer, grâce au rapport de force qu'elles constituent, l'agenda d'un progrès socio-économique de l'Etat social tant revendiqué.

C'est dans cette optique que le discours du premier secrétaire du FFS, Mohamed Hadj Djilani s'inscrit, en mettant d'emblée l'accent sur la gravité de la crise économique et sociale que traverse le pays. Estimant que la démocratie économique est un prolongement de la celle politique, l'intervenant a indiqué que « le marasme « qui règne est la résultante de l'absence d'une véritable volonté politique, conduisant à un statu quo qui empêche toute alternative crédible. Sur le plan politique, le premier secrétaire du parti remet en cause la légitimité des institutions de l'Etat car à ses yeux, les



élections n'ont jamais permis l'émergence d'institutions réellement démocratiques et représentatives du peuple. Sur le plan économique, Djilani s'est étalé en considérant que la crise économique accentue les inégalités sociales et les frustrations des populations. Selon son constat, le climat de tension que vivent plusieurs wilayas est dû à l'échec du système de gouvernance et à la distribution inéquitable des richesses, ce qui constitue à son avis une menace inéluctable sur la cohésion nationale. Les décisions économiques prises par le gouvernement, ajoute-t-il, ne servent que son agenda politique visant au maintien incertain de la paix sociale.

Tout en exhortant les militants à s'investir davantage pour apporter les propositions structurant leur propre vision économique, le conférencier a souligné la détermination du FFS de continuer à lutter en vue de réaliser le progrès social et économique à même de garantir au peuple une vie prospère. Il rappelle la conviction de la formation politique considérant que la reconstruction d'un consensus national et populaire constitue une alternative possible et que l'élection d'une assemblée constituante est la clé de voûte de l'instauration d'une deuxième république, préconisée vivement depuis la création de ce parti. Par ailleurs le coordinateur de ces assises, Mohand-Amoukran Cherifi, voit que les politiques antisociales adoptées par le gouvernement consistent à démanteler l'Etat social et abolir l'Etat stratège censé être planificateur des grandes évolutions économiques du pays. Cherifi a relevé que les travaux de ces assises tendront à enrichir la réflexion sur les voies et les moyens de freiner la machine de l'antisocial et à œuvrer à imposer l'agenda d'un progrès d'une double dimension, sociale et économique. Et cela, précise-t-il, nécessitera la mobilisation de tous les acteurs de la société civile.

Aziza Mehdid



ADRAR
Un réservoir culturel et spirituel pour l'Algérie

LES PARTICIPANTS à une rencontre culturelle «Adrar, patrie de la poésie», abritée hier par cette ville du sud du pays, ont estimé que «cette région constitue un réservoir culturel et spirituel pour l'Algérie».
S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du bureau de l'association «Maison de la poésie algérienne», tenue à la bibliothèque publique de la ville d'Adrar, Achour Fenni, de l'université d'Alger et Secrétaire général (SG) de l'association précitée, a indiqué qu' «Adrar constitue un riche réservoir culturel et spirituel, et qu'il n'est point réduit à un legs oral, mais plus riche en ses œuvres et manuscrits que recèlent les Khizanate (bibliothèques privées) de la région».
De son coté, Ahmed Djâafri de l'université d'Adrar, a, dans sa communication intitulée «Repères du mouvement littéraire dans le Touat, Gourara et Tidikelt», dépassant quelque neuf (9) siècles, a passé en revue quelques vers poétiques des tribus Kounta, vieux Ksar d'Azzi au sud d'Adrar, encore préservé dans des manuscrits en Mauritanie témoignant des contributions des aèdes de poètes de la région au mouvement littéraire des pays du Sahel.
Il a, dans ce cadre, cité les voyages d'éminentes personnalités littéraires et religieuses en Afrique, à l'instar de Moulay Slimane Benali et le Cheikh El-Maghili, dont sa poésie «Bouchrak Kalbi» est l'une des chefs-d'œuvre littéraires encore préservées, en sus Cheikh El-Asnouni et d'autres anciens hommes de lettres, dont leurs produits revêtent des caractères culturels et religieux pour la propagation de l'Islam et les rites de modération du juste milieu.
La séance d'ouverture de cette rencontre a donné lieu à l'installation, sous la houlette du président de l'association nationale «Maison de la poésie algérienne», Slimane Djouadi, du bureau de la wilaya d'Adrar de cette association à sa tête le Abdallah Kerroume, entouré d'une pléiade d'aèdes de la région.
Le président du bureau de l'association de la wilaya d'Adrar, nouvellement installé, Abdallah Kerroum, n'a pas manqué, à cette occasion, de manifester «sa fierté» de cette mission que lui a été dévolue par les poètes locaux, avant d'exprimer «sa détermination à œuvrer avec le concours de l'ensemble pour trouver un espace accueillant tous les poètes de la région, axé sur l'entente et la responsabilité pour promouvoir l'acte poétique et la scène culturelle locale et par conséquent enrichir la scène culturelle nationale».
Cette initiative culturelle a été dédiée à la mémoire du défunt militant et protecteur du patrimoine local, le cheikh Moulay Seddik Slimane connu sous le pseudo «Moulay Timmi», décédé dernièrement, et a permis également d'honorer des membres de sa famille en reconnaissance aux efforts fournis par le défunt dans l'accompagnement de l'écrivain , anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri dans les recherches poétiques du genre lyrique universel d'Ahellil de la région de Gourara.

S. B.

COLLOQUE SUR LA VIE DE ZIGHOUD YOUCEF

La Wilaya II historique revisitée à l'université Emir Abdelkader

L'histoire retiendra que l'offensive du 20 août 1955 fut un tournant dans la lutte armée contre le colonialisme. L'architecte de cette action n'était autre que le chahid Zighoud Youcef.



Né le 18 février 1921 à Condé-Smendou au nord de Constantine, commune qui porte aujourd'hui son nom, Zighoud Youcef a adhéré très jeune au mouvement révolutionnaire après avoir été contraint, comme ses condisciples algériens musulmans, de quitter les bancs de l'école par les autorités coloniales, en rejoignant le Parti du peuple algérien (PPA), dont il fut en 1938 le premier responsable à Smendou, avant d'adhérer en 1947 au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).
Il débutera la lutte armée aux côtés de son compagnon et ami Didouche Mourad, alors responsable du Nord-Constantinois qui deviendra la Wilaya II de l'Armée de libération nationale (ALN), avant que ce dernier ne tombe au champ d'honneur au cours d'une bataille contre l'armée française à Oued Boukerkar au nord de Constantine. Zighoud Youcef, âgé alors de 34 ans, reprit le flambeau et se chargea de la direction de la wilaya jusqu'à sa mort le 25 septembre 1956 dans un guet-apens tendu par l'ennemi à Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda.
Le ministre des Moudjahidine sera aujourd'hui l'hôte de la région et devra se recueillir sur la tombe du défunt au cimetière des martyrs de la commune de Zighoud-Youcef, à une trentaine de kilomètres au nord de la ville de Constantine, en compagnie des autorités de la capitale de l'Est et des compagnons encore en vie du chahid.
Aussi, au programme de la visite de Tayeb Zitouni une virée au premier siège de la direction de la Wilaya II, situé dans la région d'Oued Boukerkar, avant que la délégation ne marque une halte pour s'enquérir des travaux de restauration d'une bâtisse de triste mémoire puisqu'elle a servi de siège aux tortionnaires français durant la décennie révolutionnaire. Des centaines, voire des milliers d'Algériens ont été torturés et certains exécutés par les militaires français. Des centaines ont été portés disparus. Il seraient près de 12 000 (20 000 selon les chiffres fournis à l'époque par le FLN) à être froidement exécutés par les militaires et beaucoup sont justement passés par les geôles de ce centre de torture.
Le ministre devra aussi donner le coup d'envoi d'un colloque sur Wilaya II historique. La vie de Zighoud Youcef sera également revisitée. La rencontre sera animée par des historiens et des compagnons du défunt.

Amine B.

COLLOQUE INTERNATIONAL «SYPHAX»

Un événement inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'amazighité

LE SECRÉTAIRE général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a estimé que le colloque international «Syphax et la rencontre de Siga 206 av JC», ouvert hier à Ain Témouchent, s'inscrit dans le cadre du parachèvement du processus de réhabilitation de l'amazighité dans notre pays. Présidant l'ouverture de ce colloque, Si Hachemi Assad a rappelé que cet événement scientifique international intervient dans une conjoncture «favorable marquée par la consécration de Yennayer fête nationale et journée chômée et payée et la promulgation de la loi organique portant création de l'académie algérienne de la langue amazigh».
Le même orateur a estimé que «ces importants acquis pour la Nation sont la consécration d'un long processus de reconnaissance de l'amazighité grâce à la volonté politique prônée par les décisions du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui veille à renforcer les composantes de l'identité nationale dans ses dimensions musulmane, arabe et amazigh, inscrites dans la constitution amendée de mars 2016». Il a précisé que la HCA «demeure une partie efficace dans le processus de protection et de valorisation du patrimoine historique et archéologique» de notre pays, en organisant des séminaires et colloques similaires autour d'autres figures historiques «dignes d'être honorées» comme la rencontre internationale dédiée au roi Massinissa en septembre 2014 à El Kharoub et le séminaire sur le thème de «Jugurtha résistant à Rome» organisé en août 2016 à Annaba.
De son côté, le représentant du ministère de l'éducation nationale, Nedjadi Mekessam, a estimé que cette rencontre «permettra de mettre en exergue un pan de l'histoire national, concernant particulièrement la wilaya d'Aïn Témouchent. Il a mis l'accent à l'importance accordée par le gouvernement et le ministère d e l'éducation pour généraliser l'enseignement de tamazigh signalant qu'en 2014, l'enseignement de cette langue a été limité à 11 wilayas et alors qu'en 2018, son enseignement est appliqué dans 44 wilayas et l'opération se poursuit au niveau national. La wali d'Aïn Témouchent, Mme Labiba Ouinez, a salué l'importance de ce colloque qui «met en exergue un important volet de l'histoire de l'Algérie en faisant découvrir l'époque du royaume de Massaessyles, le roi Syphax et le traité de Siga». Elle a appelé, à cette occasion, les historiens et académiciens à approfondir la recherche scientifique sur cette période.
La cérémonie d'ouverture de ce colloque, organisé par le HCA a été marquée par l'inauguration d'une exposition traitant de l'époque numide et d'autres phases de l'histoire ancienne et contemporaine du pays, mise sur pied en collaboration avec le Centre national de recherche en archéologie. Une exposition d'ouvrages historiques et littéraires rédigés en tamazigh est proposée aux participants et visiteurs par l'association «Numidia» de la wilaya d'Oran.
Les travaux de cette rencontre se poursuivront trois jours durant, avec au programme 28 communications que donneront des universitaires et chercheurs nationaux et étrangers, rappelle-t-on.

T. R.

AGENCES DE VOYAGE FICTIVE ET FAUX PROMOTEURS

Comment 800 escrocs ont dérobé plus de 1 500 milliards en huit mois

Depuis le début de l'année en cours, les affaires d'escroquerie ont explosé atteignant un seuil très alarmant (plus de 800 cas). Les préjudices subis par les victimes, par centaines, sont grands, elles ont perdu plus de 1 500 milliards de centimes pour de faux logements, Hadj, lots de terrain, visas et autres. Quant aux escrocs, hommes et femmes, dont le nombre dépasse les 800 larrons, ils ont blanchi de grosses sommes dans l'immobilier.



Les affaires d'escroquerie se succèdent et se ressemblent. En huit mois, plus de 800 escrocs sont tombés dans les filets des services de sécurité dans le cadre de plusieurs centaines d'affaires.
Les escrocs sont arrivés, tout de même, à blanchir plus de 1 500 milliards de centimes dans le secteur de l'immobilier, dans l'achat de biens et surtout dans le commerce. Nombreux parmi ces escrocs ont investi dans le grand commerce, selon des enquêtes menées par les services de sécurité. Par ailleurs, le plus grand nombre d'escrocs arrêtés agissaient à Alger, là où le nombre de victimes est également le plus élevé.
Preuve à l'appui, en huit mois (de janvier à août passés), les services de police et de Gendarmerie ont diligenté quelque 500 affaires d'escroquerie et procédé à l'arrestation de plus de 550 auteurs, parmi lesquels figure le tristement célèbre escroc de Birtouta, âgé de 58 ans, recherché dans le cadre de 59 mandats d'arrêt et qui a subtilisé plus de 300 milliards de centimes à ses nombreuses victimes. La plus récente affaire remonte au 16 septembre passé, où un vaste réseau d'escroquerie a été démantelé par la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba, dans le cadre du vol de 8,4 milliards de centimes appartenant à 28 victimes. Selon les gendarmes enquêteurs, les escrocs ont fait fortune à partir d'une agence de voyage fictive qu'ils ont créée.
Ils proposaient de faux visas pour le Hadj à leurs victimes tout en promettant à ces dernières un séjour complet à La Mecque avec toutes les commodités.
En arrivant à tromper la vigilance de leurs nombreuses victimes, le faux propriétaire de l'agence de voyage et ses sbires ont extorqué plusieurs milliards de centimes à leurs proies à Alger, Boumerdès, Chlef, Tipasa, Aïn Defla et Blida. Arrêtés dans le cadre de l'enquête, les membres de ce réseau ont reconnu les faits qui leur sont attribués tout en avouant avoir arnaqué plus de 27 victimes. Au cours des investigations, les éléments de la Section de recherches de Rouiba ont saisi, lors des perquisitions des domiciles des malfaiteurs, 30 passeports appartenant aux victimes.

La femme escroc et les faux logements promotionnels de Chéraga

Le 6 août dernier, un réseau de faux et usage de faux qui agissait sous le nom de l'OPGI (Office de promotion et de gestion immobilière), conduit par une femme et deux complices, a été démantelé par les gendarmes de la brigade de Belle-Vue (Chéraga). A son actif huit victimes (d'Alger, Tizi Ouzou, Tipasa et Boumerdès) et plus de six milliards de centimes volés.
Selon le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, le réseau a été démantelé suite à une enquête approfondie qui a commencé à partir d'une plainte déposée par une des victime et qui, selon ses propos, a été escroquée par une femme et deux de ses complices qui lui ont soutiré 550 millions de centimes dans le cadre d'un faux projet de réalisation de logements promotionnels dans la commune de Chéraga, à Alger.
Les huit victimes, qui ont versé au total plus de six milliards de centimes pour de faux logements promotionnels, ont vu leur rêve s'évaporer suite à cette grosse affaire d'escroquerie.
L'enquête a ciblé la femme escroc mais, au fil des investigations, les gendarmes ont compris qu'il s'agissait d'une grosse affaire d'escroquerie impliquant un dangereux réseau en activité à Alger et ses environs. Après avoir localisé et identifié les deux complices, les gendarmes de Belle-Vue leur ont tendu une souricière, dans laquelle ils ont tous été arrêtés. C'était au début du mois d'août passé. L'enquête a prouvé que le réseau était l'auteur de nombreuses affaires de fraudes à travers l'illusion et la mise en vente de luxueux appartements promotionnels fictifs. Les escrocs conduits par la femme ont même livré des documents administratifs falsifiés et estampillés avec de faux timbres enregistrés au nom de l'OPGI, et ce, au profit de leurs victimes.
Quant à la femme, prétendait être le chef de département d'une branche de l'OPGI. Par ailleurs, les perquisitions des domiciles des trois escrocs ont permis de saisir 170 millions de centimes (représentant l'argent des victimes), tandis que plusieurs faux documents administratifs et officiels ont été récupérés, et également de faux sceaux au nom de l'OPGI.

Les deux propriétaires d'agences immobilières, les faux actes de logements de l'OPGI

En mai passé, une grosse affaire d'escroquerie a été diligentée par la Police d'Hussein Dey, dans laquelle trois escrocs notoires, dont deux propriétaires d'agences immobilières et un ex-haut cadre à la retraite, ont été arrêtés dans le cadre de plusieurs affaires de falsification d'actes et de contrats de logements de type OPGI, ayant fait 37 victimes (voire nos éditions précédentes).
Pour persuader leurs victimes, les trois escrocs ont utilisé de faux sceaux et cachets au nom de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Hussein Dey, mais également de faux actes de location. Le démantèlement du réseau a été réalisé grâce à un appel téléphonique d'un responsable juridique de l'OPGI d'Hussein Dey alertant et sollicitant à la fois la Police d'intervenir pour identifier les escrocs qui, rappelons-le, ont utilisé le nom de l'OPGI pour escroquer de nombreuses victimes.
En effet, l'OPGI d'Hussein Dey a décelé un acte de logement falsifié présenté par un citoyen, un nouvel acquéreur, lorsque ce dernier s'est présenté au bureau de l'OPGI pour normaliser son cas. Au cours de l'enquête, la Police a identifié trois suspects, dont deux propriétaires d'agences immobilières et le troisième un haut cadre à la retraite.
Ces derniers ont subtilisé plusieurs milliards de centimes à leurs victimes, dont le nombre dépassé 37 personnes. Le premier escroc a été interpellé près de son agence immobilière et il était sur le point de quitter le territoire national. Quant au deuxième complice, également propriétaire d'une agence immobilière, il a été arrêté après que les enquêteurs ont surveillé ses déplacements.
La perquisition du local a permis aux enquêteurs de faire toute la lumière sur le plan diabolique des trois malfaiteurs. Ils ont saisi un micro-ordinateur utilisé pour falsifier des documents officiels, des contrats de logements de l'OPGI et des actes.
En tout, 19 faux contrats de location portant le sceau de l'OPGI, 5 contrats dont les validités sont suspectes, 32 accusés spéciaux de paiement, 136 clés portant les noms et adresses des fonctionnaires, des chèques et 5 cartes d'identité, 18 copies de cartes d'identité, des accusés de dépôt de dossiers de parcelles de terrain auprès de l'APC d'Hussein Dey, des listes de citoyens, 6 sceaux, une somme de 12 millions de centimes, une voiture touristique et un compte bancaire actif avec 60 millions de centimes ont été saisis.

Sofiane Abi



NARCOTRAFIC

De la drogue en suppositoires saisie à Sétif

LES SERVICES de sécurité de la daïra d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, ont découvert une nouvelle forme de psychotropes : de la drogue en suppositoires. Une technique de conditionnement de produits hallucinants récemment mise au point et qui semble très dangereuse pour la santé. Trois jeunes de 20 à 25 ans ont été arrêtés en fin de semaine par les services de police de la deuxième ville de la capitale des Hauts Plateaux en possession de trois boîtes de suppositoires d'étrange apparence. Un médicament qui s'avéra être une drogue très puissante et dont l'effet immédiat sur le consommateur peut durer plusieurs heures, puisque le passage de la drogue dans le sang se fait très rapidement à travers les muqueuses anales. Sa consommation aurait des effets indésirables insoupçonnés, voire des effets secondaires qui pourraient s'avérer dangereux. Peu connue dans le milieu des consommateurs de psychotropes, cette forme de drogue aurait été importée de Chine et constitue une innovation dans le milieu du narcotrafic, notamment celui des psychotropes. Sa commercialisation au niveau national est restée à ce jour très discrète et le cercle des initiés semble très restreint, à en croire une source proche des services en charge d'enquêter sur ce nouveau fléau.
L'usage rectal de cannabis n'est pas nouveau. Plusieurs pays, notamment européens, ont déjà été confrontés à cette nouvelle forme de drogue et ce, depuis 2015.

Amine B.

MOSTAGANEM

Deux tentatives d'immigration clandestine déjouées

DEUX tentatives d'immigration clandestine de 13 personnes ont été déjouées, ces dernières 24 heures dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, hier du groupement territorial des garde-côtes. Une patrouille terrestre combinée composée d'éléments des garde-côtes et de la BRI relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem, a intercepté, samedi aux environs de 2 heures du matin, six personnes sur la plage de Kharrouba, à l'est de Mostaganem. Les candidats à l'immigration clandestine dont quatre ressortissants de nationalité africaine et deux mineurs ont été arrêtés en tentant de quitter le territoire national clandestinement. Par ailleurs, les éléments des garde-côtes ont déjoué, en collaboration avec les services de la gendarmerie nationale, dans la nuit du jeudi à vendredi, une autre tentative d'immigration clandestine de 7 personnes, près du douar d'Aïzeb et l'embouchure de l'oued Cheliff (10 km à l'est de Mostaganem), a-t-on indiqué de même source. Après achèvement de l'enquête, les mis en cause seront présentés devant la justice compétente pour tentative d'immigration clandestine.

T. R.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TINDOUF
NIF : 099037019011429

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 17/DRE.TDF/2018

INTITULE DE L'OPERATION : **Extension et rénovation du réseau d'AEP de la ville de Tindouf (Commune de Tindouf).**
Monsieur le wali de la wilaya de Tindouf, représenté par Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Tindouf, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de : **Extension et rénovation du réseau d'AEP de la ville de Tindouf (Commune de Tindouf).**
- LOT (01) : Rénovation du réseau principal d'AEP à Hai KSABI + AMIRAT SLIMANE.
- LOT (02) : Rénovation du réseau principal d'AEP à Hai Moussani – Remadhine.
- LOT (03) : Rénovation du réseau principal d'AEP à Hai SELLAGA + NASR.
- LOT (04) : Rénovation en béton bitumineux du chemin des conduites d'AEP à travers la ville de Tindouf (distribution + refoulement).
Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tindouf (Bureau du contentieux, de la réglementation et des marchés publics) et doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivantes :
Pour les lots 01, 02 et 03 :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique (activité principale ou secondaire) selon les codes 34-703 relatif à l'alimentation en eau potable, catégorie (quatre IV) ou plus.
- Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire + Un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années ≥ **60.000.000.00 DA** justifié par Cn° 20.

Pour le lot 04 :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine des travaux publics (activité principale ou secondaire), catégorie V ou plus.
- Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire + Un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années ≥ **60.000.000.00 DA** justifié par Cn° 20.
- Avoir réalisé ou réhabilité un projet de revêtement en BB durant les dix (10) dernières années, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

Les dossiers doivent comporter :
a. LE DOSSIER DE CANDIDATURE : en deux exemplaires (un (01) original et une (01) copie).
- La déclaration de candidature remplie, signée et datée.
- La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration du sous-traitant probité remplie, signée, cachetée et datée.
- Une copie du statut de l'entreprise.
- Les pouvoirs du (ou des) signataire (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entreprise.
- Le certificat de qualification e de classification professionnelle conforme aux exigences mentionnées dans les conditions d'éligibilité. Ce certificat doit être valide à la date d'ouverture des plis.
- Les références professionnelles telles qu'exigées par le cahier des charges justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.
- Attestation de chiffre d'affaires (C n° 20) des trois dernières années délivrée par l'administration fiscale.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Moyens humains comportant notamment :
Le personnel clé figurant au dossier doit être nominatif et appuyé par la déclaration (affiliation) de l'année en cours au niveau des services parafiscaux (CNAS) et accompagnées des copies de diplômes + attestation de travail pour les cadres et attestation délivrées par l'entreprise ou institut agréé pour les autres.
- Le protocole d'accord du groupement liant les diverses entreprises **(Ce document n'est pas obligatoirement notarié au moment du dépôt de l'offre).**
- Une note indiquant les moyens matériels du candidat comportant notamment :
La liste du matériel par type appuyée par les copies des cartes grises + assurance en cours de validité pour le matériel roulant et facture d'achat avec un PV de l'huissier daté d'au moins de 12 mois de la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

b. OFFRE TECHNIQUE : en deux exemplaires (un (01) original et une (01) copie)
- Déclaration à souscrire remplie, signée et datée.
- Le présent cahier des charges (rempli, signé, cacheté et daté) ; portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Planning des travaux.
- Le mémoire technique justificatif.

c. OFFRE FINANCIERE : en deux exemplaires (un (01) original et une (01) copie).
- La lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cacheté, paraphé et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté, paraphé et daté.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre technique» et «Offre financière», selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :
«**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»**
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 17/2018
Extension et rénovation du réseau d'AEP de la ville de Tindouf
(Commune de Tindouf)
LOT (…….) : ……

- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tindouf, Hai Ahmed Zabana, Tindouf Lotfi/Tindouf.
- La date de dépôt des offres est fixée au **30ème jour** de **08h00** à **12h00** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*. Aucune offre ne sera réceptionnée avant ou après cette date.
- Les soumissionnaires sont expressément invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tindouf le jour même du dépôt des offres, à **14h00.** Toutefois, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés ou des repos hebdomadaires légaux.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

Le Jeune Indépendant **du 23/09/2018/ ANEP N° 828 194**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ALGERIE TELECOM- SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'OUARGLA
N° IDENTIFICATION FISCALE 000216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/N°019/2018

La Direction Opérationnelle d'Ouargla relance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
«Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques» constitué de six (06) lots séparés comme suit :

N° lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (km)
01	Pose câble FO secoure Métro Switch Beldet Omar-AXE TOUGGOURT	11.400
02	Pose câble FO secoure Métro Switch Mégarine - CT TOUGGOURT	6.130
03	Prolongement câble bakbonesaidOtba – Rond point JALCO	0.800
04	Pose câble FO secoure entre CT1 HMD – CT2 HMD	6
05	Pose câble FO Sidi Khouiled rond point chatt (Ain Baida)	0.910
06	Pose câble FO entre B-Poste Bouamer – MSAN Elkser	3

Les entreprises qualifiées, spécialisées dans le domaine, intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges sous le VISA N° 96 du 14 MARS 2018 contre le paiement d'une somme de cinq mille dinars algériens (5000 DA) auprès de la Direction Opérationnelle d'Ouargla, rue ROUABAH Abderrahmane, Ouargla (exemptées les entreprises qui ont participé au premier avis d'appel de paiement de ces frais).
A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :
1- L'Offre technique : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **«Offre technique»**.
2- L'Offre financière : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **«Offre financière»**
Les offres devront être accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, à faire parvenir à l'adresse sus-indiquée, sont mises dans une autre enveloppe anonyme, ne comportant que la mention suivante :

Direction Opérationnelle d'Ouargla
Adresse : rue ROUABAH Abderrahmane, Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/N°19/2018
«REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES : Lot 01 ; Lot 02 ; Lot 03 ; Lot 04 ; Lot 05 ; Lot 06»
«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»

La date limite du dépôt des offres est fixée au **15ème jour** de **08h00** à **14h00** à partir de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à **14h00** au siège de la DO Ouargla.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les candidats restent tenus par leur offre pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Directeur Opérationnel d'Ouargla

Le Jeune Indépendant du 23/09/2018/ANEP N° 828 247

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE LAYOUNE
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 095738109000235

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04/2018

Conformément à l'article 40 (alinéa 2) du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Suite à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 04/2018** du **30/09/2018** durant **15 jours**, publié dans les journaux nationaux ***Wakt El Djazair*** en langue nationale et ***le Jeune Indépendant*** en langue française concernant le projet suivant :
«Construction d'un groupe scolaire type 'B1' et un logement de fonction à Layoune (Hai Salem) (Bloc classes, Administration, bloc sanitaire, mur de clôture et travaux VRD).
Suite à la réunion de la comité communale d'évaluation des offres techniques (ouverture des plis) du 13/09/2018.
Suite à la réunion de la comité communale d'évaluation des offres techniques (évaluation des offres) du 16/09/2018.
Le président de l'Assemblée populaire communale de LAYOUNE prononce l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2018 pour le motif suivant :
Après l'évaluation des offres, l'offre la moins disante est jugée excessive par rapport à l'autorisation du programme de l'opération.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 23/09/2018/ ANEP N° 828 081**

REFUSANT L'ABANDON DE SES ARMES DÉFENSIVES

Téhéran lance un avertissement à l'Occident



À l'occasion de la Journée nationale des forces armées iraniennes, Hassan Rohani a réaffirmé son intention d'accroître les capacités balistiques de la République islamique. Selon le Président iranien, Téhéran augmentera «jour après jour» ses «capacités défensives ».

L'Iran augmentera « jour après jour » ses « capacités défensives », a déclaré samedi le Président iranien Hassan Rohani en faisant référence aux missiles que développe son pays. « L'Iran n'abandonnera pas ses armes défensives, y compris ses missiles qui mettent l'Amérique tellement en colère », a déclaré M. Rohani en présidant un défilé militaire. Et d'ajouter : « Le fait que vous soyez en colère contre nos missiles montre que ce sont nos armes les plus efficaces ». Le 1er septembre, le vice-ministre iranien de la Défense pour les affaires internationales, Mohamed Ahadi, cité par la chaîne Press TV, a déjà déclaré que la République islamique envisageait de renforcer les capacités de ses missiles balistiques et de croisière. « L'élargissement des capacités des missiles balistiques et de croisière, l'acquisition d'avions de chasse de nouvelle génération, de navires gros porteurs et de sous-marins dotés de diverses capacités d'armement font partie des nouveaux plans du ministère », a fait savoir le responsable. Ces déclarations interviennent sur fond de nette montée de tensions entre Téhéran et Washington, qui accuse l'Iran de ne pas respecter ses engagements fixés dans l'accord international sur son programme nucléaire conclu en 2015. Le 8 mai dernier, Donald Trump a annoncé le retrait US de l'accord en question avant de signer un décret réinstaurant un certain nombre de sanctions à l'encontre de l'Iran, en affirmant chercher à imposer une « pression économique maximale » sur la République islamique. Le locataire de la Maison-Blanche a également promis que toute personne faisant affaire avec l'Iran « n'en ferait pas avec les États-Unis ». **R. I.**

S-400 EN ARABIE SAOUDITE

Riyad subira-t-il le même sort que Pékin ?



WASHINGTON ayant sanctionné jeudi une entité chinoise ayant acheté des armements russes, dont des systèmes S-400, la presse a demandé à l'ambassadeur saoudien si, craignant des sanctions, son pays n'envisageait de renoncer à l'acquisition de ces systèmes sol-air. Les paramètres techniques des livraisons de systèmes de missiles sol-air russes S-400 à l'Arabie saoudite étant actuellement examinés par les parties intéressées, l'ambassadeur du royaume en Russie, Raed bin Khaled Qrimli, espère que son pays ne se retrouvera pas non plus puni de sanctions américaines. « Pendant la visite historique du roi Salmane, nous avons signé 14 accords, […] dont quatre dans le domaine militaire. Trois d'entre eux sont en cours d'exécution. En ce qui concerne le quatrième, [celui portant sur la livraison des S-400, ndlr], des questions techniques sont actuellement négociées, ce système étant moderne et complexe », a-t-il indiqué ce vendredi aux journalistes. À la question visant à savoir si Riyad envisageait de renoncer à l'acquisition de S-400 après que Washington a imposé des sanctions contre Pékin suite à l'achat de ces mêmes systèmes, il a répondu : « J'espère que personne ne nous visera d'aucune sanction ». Pour rappel, Washington a annoncé ce jeudi avoir sanctionné le Département de développement des équipements chinois, un organisme supervisant les technologies militaires du pays et qui avait acheté des avions de chasse Su-25 et des systèmes de défense S-400 à la Russie, en violation d'une loi américaine sur les sanctions contre Moscou, adoptée l'an dernier.

R. I.

SYRIE

Le front al-Nosra s'entête de quitter Idleb

LE FRONT al-Nosra, branche d'Al-Qaïda en Syrie œuvrant dans le cadre de la coalition de groupes « takfiristes » Hayat Tahrir al-Cham dispose d'un mois pour quitter la zone démilitarisée d'Idlib et y retirer ses armes lourdes, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, rapporte l'agence russe Sputnik.

M. Sergueï Lavrov a ajouté qu'à cette date, toutes les armes lourdes devaient également avoir été retirées du secteur. Cette décision avait été prise lors du sommet de Sotchi entre les deux présidents russe et turc, qui ont aussi convenu de mettre en place dans la région évacuée une zone démilitarisée de 15 à 20 kilomètres d'ici le 15 octobre. Sous contrôle russo-turc, elle devrait servir de ligne de démarcation entre les groupes d'opposition pro turcs et les forces syriennes dans le gouvernorat d'Idleb et éloigner ainsi la perspective d'une offensive. Dans une première réaction, Hayat tahrir al-Cham a affiché une fin de non-recevoir aux décisions prises lors de la rencontre à Sotchi. « Rendre les armes est prohibé », ont rétorqué les milices qui en font partie, citant leurs religieux. Il s'agit des Hurras al-Dine, une nouvelle version du front al-Nosra selon certains, Ansar al-Tawhid, Ansar al-Dine, Ansar Allah, Tajammou al-Fourkane et d'autres, précise le journal qatari al-Arabi. Selon l'OSDH, instance médiatique de l'opposition syrienne pro occidentale, ces factions ont refusé de se retirer de la ligne de démarcation avec les forces gouvernementales, et qui s'étend depuis Jis al-choghour et jusqu'à la province orientale d'Idleb. Elles ont affirmé qu'elles étaient disposées à recourir aux armes face à quiconque voudrait les désarmer et les obliger à se retirer de la zone qu'elles occupent. Celles-ci occupent près de 60% de la province d'Idleb, ainsi que des portions des deux provinces de Lattaquié et de Hama. Au lendemain de la rencontre entre Poutine et Erdogan, l'agence Iba' qui appartient à Hayat tahrir al-Cham avait fermement critiqué ses résultats, estimant « qu'ils comprennent des clauses qui dénigrent les principes de la révolution et en appelle à affaiblir les révolutionnaires et les moujahidines par le biais d'un plan qui prévoit leur désarmement ». Cette réaction devra provoquer des tensions entre cette coalition jihadiste et les groupes soutenus par la Turquie. Si cette dernière respecte les décisions prises à Sotchi. A suivre d'ici le 15 octobre.

R. I.



SUITE ET FIN



DES TENANTS ET DES ABOUTISSANTS DE L'EMIGRATION DU PROPHÈTE A MEDINE

PAR CHEIKH TAHAR BADAOUI



A ces impacts idéologiques internes, il convient d'ajouter ceux qui déterminèrent, au moment de la lutte armée, de grandes répercussions dans le monde entier, répercussions grâce auxquelles la révolution algérienne allait contribuer indirectement à hâter l'accession à l'indépendance du Maghreb et du reste de l'Afrique, à renforcer le courant anti-impérialiste chez les peuples arabes et à déterminer, partout ailleurs, une appréciation plus juste des problèmes de l'oppression colonialiste et de la décolonisation.

Dès les débuts de la guerre de libération, l'idée de l'instauration d'une société nouvelle au profit des masses populaires gagnait du terrain et s'approfondissait au fur et à mesure de l'expérience acquise. La radicalisation de la lutte armée, les sacrifices énormes qui furent consentis (1 million et demi de martyrs, en l'occurrence) pour le triomphe de la cause nationale, la fusion complète pendant sept ans et demi entre le FLN et L'ALN, les petits salariés et artisans et les paysans pauvres engagés dans le combat, ont contribué à approfondir davantage le contenu démocratique et populaire du future Etat Algérien et à affermir la volonté de tout mettre en oeuvre, plus tard, afin que le développement du pays ne serve pas à enrichir une minorité d'affairistes et de privilégiés, mais puisse se réaliser, au contraire, au profit des masses populaires.
Toutefois, malgré les immenses progrès réalisés par l'Algérie dans tous les domaines qui sont considérés 'une façon générale comme un défi au sous-développement, il reste cependant beaucoup à faire en vue d'un développement harmonieux économique social et culturel. Mais cela ne pourra se réaliser que par un Islam vivant.

II/ L'ISLAM, FERMENT A LA FOIS DE VIE INTERIEURE ET D'ACTION LIBERATRICE

1/ L'ISLAM EST L'UN DES REMPARTS LES PLUS PUISSANTS DE NOTRE PERSONNALITE HISTORIQUE

Partie intégrante de notre personnalité historique l'Islam se révéla l'un de ses remparts les plus puissants contre toutes les entreprises de dépersonnalisation. C'est dans un Islam militant, austère, où par le sens de la justice et de l'égalité, que le peuple algérien s'est retranché aux pires heures de la domination coloniale et qu'il a puisé cette énergie morale, cette spiritualité qui l'ont préservé du désespoir et lui ont permis de vaincre.
La révolution algérienne pour le bien être de tous entre, dans la perspective historique de l'Islam. L'Islam, dans son esprit bien compris, n'est lié à aucun intérêt particulier, à aucun clergé spécifique, ni à aucun pouvoir temporel. Ni le féodalisme sous tous ses formes, ni le capitalisme ne peuvent le revendiquer ou s'en prévaloir. L'Islam a apporté au monde une conception très élevée de la dignité humaine qui condamne le racisme, le chauvinisme, l'exploitation de l'homme par l'homme … son égalitarisme foncier peut trouver une expression adaptée à chaque époque.
Il appartient donc aux peuples musulmans dont le destin aujourd'hui, se confond avec celui du tiers Monde de prendre conscience des acquis positifs de leur patrimoine culturel et spirituel, de le réassimiler à la lumière des valeurs et des mutations de la vie contemporaire. C'est dire que toute entreprise qui se fixe, aujourd'hui, pour objectif une reconstruction de la pensée musulmane doit, pour être crédible, renvoyer obligatoirement à une entreprise beaucoup plus vaste : la refonte totale de la société. Unis, tous les hommes de foi peuvent faire émarger la seule force irrésistible : celle de Dieu présent dans l'histoire.

2/ RESOUDRE LES PROBLEMES DE NOTRE TEMPS

C'est seulement à partir de cette réactivation de la spiritualité islamique, de cet " Ijtihad", de cette renaissance de la pensée critique et vivante, de cette lecture du Saint Coran comme une interpellation toujours nouvelle et toujours actuelle, de cet effort fraternel et confiant pour comprendre les non musulmans, que nous pourrons, en alliance avec tous ceux qui aiment l'avenir, résoudre les problèmes de notre temps, et réanimer l'espérance.

Ces problèmes majeurs sont au nombre de trois :
a) Maîtriser les sciences et les techniques pour les mettre au service de la libération et de l'épanouissement de l'homme et non de son asservissement et de sa destruction.
b) Orienter la croissance économique qui est, en occident et dans le monde qu'il domine, une croissance aveugle, sans finalité humaine, et nous orienter vers un modèle de développement qui donne à chaque être humain les moyens de déployer toutes les possibilités que Dieu lui a accordées.
c) Réaliser une révolution culturelle profonde qui donne à la culture sa véritable mission: non plus nous acheminer, par le positivisme athée et l'individualisme vers le désespoir, mais faire prendre conscience des fins et du sens de la vie et de l'histoire et opérer une mutation radicale du système actuel de communication afin que les " médias" (presse, radio, télévision, cinéma, édition) ne sélectionnent plus les " faits" selon les critères commerciaux ou politiques de la violence, du sexe, du " sensationnel" mais aident à découvrir, dans notre histoire présente, les " signes" de Dieu révélant le sens de ce qui est entrain de mettre et de se développer.
Pour être le levain du monde nouveau, il faut le pénétrer tout entier. Le Coran, aujourd'hui comme au VII siècles, s'il n'est par lu avec les yeux des morts, peut redonner une âme nouvelle à des civilisations en voie de désintégration spirituelle, comme l'étaient autrefois Byzance et la Perse, comme l'est aujourd'hui l'Occident dans sa version américaine comme dans sa version soviétique.
Seul, personne ne peut rien, Unis on peut tout faire. ..

PARUTION D'UN LIVRE SUR L'HISTOIRE D'ALGÉRIE

Témoignage d'un aviateur

Edité par Dahlab, le nouvel ouvrage historique La guerre de libération vécue par un lycéen, Wilaya IV 1956-1962 de Chaïchi Baghdadi aborde la guerre de libération nationale, le mouvement national et le cheminement vers la lutte armée dans la région du Zaccar.

L'auteur témoigne, dans cet ouvrage de 475 pages, des principales stations historiques qu'il a vécues depuis son engagement pour la cause de l'indépendance nationale. Chaïchi Baghdadi
entame son livre en brossant un tableau du vécu dans la région du Zaccar et de toute l'Algérie sous les affres du colonialisme au début du XXe siècle en revenant sur le code de l'indigénat et la ségrégation érigée en force de loi. Il évoque également la politique d'évangélisation menée par l'administration coloniale et les années les plus rudes pour la population pendant la seconde Guerre mondiale, marquées par la famine, la pauvreté, les maladies, son parcours scolaire à l'école coranique de Sidi Maâmar, puis à l'école indigène jusqu'au lycée.
Dans ses mémoires, l'auteur revient sur le mouvement national en Algérie et dans la région de Miliana en évoquant le militantisme au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement du triomphe des libertés démocratiques (MTLD), le Parti communiste algérien (PCA), des Oulémas, les scouts musulmans et les équipes sportives. Après la grève des étudiants de 1956, Chaïchi Baghdadi a rejoint le maquis le 23 mai, avec une vingtaine d'autres personnes, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Il évoque aussi l'attaque de Tizi Franco sous la direction du premier responsable de la région Si Larbi et le congrès de Béni Misra pour informer les responsables de la tenue du congrès de la Soummam le 20 août 1956. Il est chargé de « riposter à la propagande et de la division des forces coloniales et d'expliquer à la population les objectifs des actions » de l'ALN et du FLN dans le cadre du Centre de presse et d'information. Il rapporte aussi « l'apport efficace de la communauté algérienne établie en France » et l'action de la Fédération de France du FLN qui a « sensibilisé les intellectuels français à la cause de l'indépendance de l'Algérie dont Jean Paul Sartre et Simone de Beauvoir en plus de mettre à contribution des militants du Parti communiste français » (PCF), il cite également des opérations militaires menées par la VIIe Wilaya sur le territoire français.
Chaïchi Baghdadi raconte sa rencontre avec Si El Haoues dans les Aurès lors de son périple vers la Tunisie, la tentative inaboutie de traverser la ligne Maurice, qu'il décrit avec minutie, et son entrée en Tunisie après avoir contourné la ligne par le sud. Il revient aussi sur sa formation dans des écoles militaires en Syrie, en Egypte et en Russie à partir de 1958, grâce à Abdelhamid Mehri et le colonel Ouamrane qui ont réussi à décrocher une formation pour une promotion de jeunes militaires algériens. Cet ouvrage est illustré par un album de photographies d'archives



inhérentes notamment au parcours et à la formation de l'auteur.
Né en 1936 à Khemis Miliana, Chaïchi Baghdadi a embrassé à l'indépendance une carrière dans l'aviation avant d'être nommé attaché de défense à Paris et à Bruxelles.

R. C.

La guerre de libération vécue par un lycéen Wilaya IV 1956-1962 Chaichi Baghdadi. Editions Dahlab 2018
ISBN : 978-9961-61-317-7

16e FESTIVAL DU FILM AFRICAIN À COLOGNE

Le Sahara Occidental à l'écran

LA QUESTION sahraouie est à l'honneur, lors de la seizième édition du Festival du film africain à Cologne en Allemagne, avec la programmation de quatre films sahraouis, la participation de la militante française Claude Mangin Asfari et de l'association de solidarité avec le Sahara Occidental Freiheit für Westsahara.
C'est la première fois, depuis la création du Festival du film africain, que la lutte du peuple sahraoui sera mise en lumière, a rapporté ce vendredi l'agence Sahara presse service (SPS). A l'occasion de cette manifestation cinématographique, les organisateurs ont diffusé le film Dis leur que j'existe, qui retrace la lutte menée par le militant sahraoui des droits de l'Homme Naama Asfari, condamné arbitrairement par l'occupant marocain à trente ans de prison, et de son épouse Claude Mangin Asfari qui multiplie les actions pour sensibiliser l'opinion internationale sur la situation du Sahara occidental et pour obtenir la libération de son époux, a ajouté la même source. Le militant des droits de l'Homme sahraoui Naama Asfari avait été condamné par un tribunal militaire marocain, suite à sa participation au camp de Gdeim Izik en novembre 2010. Pour cette 16e édition, ils sont quatre courts métrages sahraouis qui participent au Festival du film africain, aux côtés de 75 nouveaux films africains, traitant notamment de différents sujets, tels que la migration intra-africaine, ainsi que la situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental occupé. Claude Mangin Asfari figure parmi les 25 invités d'honneur du festival organisé du jeudi 13 à ce dimanche 23 septembre. Le but de cette manifestation cinématographique étant la promotion du cinéma africain en Allemagne et en Europe. Les réalisateurs de films documentaires et d'animation ont été invités à présenter leurs œuvres à l'association Film initiativ Köln. Pour la militante de la cause sahraouie, Claude Mangin Asfari, « les quatre courts métrages sahraouis retracent la vie quotidienne dans les campements de réfugiés sahraouis montrant leurs espoirs pour l'indépendance et la liberté ». Ces documentaires reviennent également sur la répression policière marocaine contre la population civile et les étudiants sahraouis à Agadir (sud du Maroc) qui ont revendiqué légitimement leur droit à la liberté et à l'indépendance. Claude Mangin Asfari avait observée une grève de la faim illimitée en avril dernier, pour protester contre l'interdiction des visites carcérales à son époux et ses quatre expulsions illégales en deux ans des territoires marocains.

APS



SORTIR

HISTOIRE
Conférence L'Histoire de Haroun Al-Rachid par le professeur Laredj Kandouci de l'Université d'Alger II. Aujourd'hui, dimanche 23 septembre. 18h. Institut Cervantes d'Alger. Une rencontre avec les Hispanistes.

DANSE
Noun, la danse des éléments ou le voyage des oiseaux, une chorégraphie contemporaine écrite et mise en scène par Assia Guemra. Avec la Compagnie Tellurgie : 08 danseuses, une acrobate, 07 musiciens, un calligraphe. Le vendredi 28 septembre. 19h 30. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Création inspirée de l'ouvrage Le langage des oiseaux de Farid Ud-Din Attâr.

FRANÇAIS
Conférence La langue française en Algérie, quel statut ? Par Hafida Kasmi et Benaouamer Khelfaoui, maîtres de conférences en littérature française de l'université de Ouargla. Le mardi 25 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Accès libre. La langue française joue en Algérie un rôle très important dans l'environnement sociolinguistique et dans le transfert des connaissances dans différents secteurs…

GENERALE
Nouvelle pièce Juba II en tamazight. Le jeudi 27 septembre. 15h. Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou. Œuvre écrite et mise en scène par Mokrab Lyes.

MUSIQUE
Wahab Djazouli en concert Retour aux sources. Le jeudi 27 septembre. 19h. Ibn Zeydoun , Alger. Musique andalouse et promotion de son album Djazz'men.
Accès : 600 DA

VENDEUSES
Sabrina Belouaar expose The Gold Seller jusqu'au samedi 27 octobre. Galerie Al Marhoon. Saïd Hamedine-Alger. Evocation des marchandes d'or – dellalates – dans la rue.

ECRIVAIN
Inscription pour le concours du 35e prix du jeune écrivain (de 15 à 27 ans). Soumettre une nouvelle au plus tard le 15 février 2019. Délibération fin septembre 2019. Les nouvelles primées seront publiées en mars 2020. Consulter : pjef.net/inscription/inscription-au-prix-du-jeune-ecrivain

MARIONNETTE
Atelier de marionnettes. Du dimanche 30 septembre au jeudi 04 octobre avec l'artiste Noureddine Deouila. Théâtre communal d'Alger Centre. Date limite d'inscription : le jeudi 27 septembre. Tarif de formation : 1500 DA par personne (tout âge). Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23 / theatre@apc-algercentre.dz

THEATRE
Cycle de formation au 4e art en ateliers. Théâtre communal d'Alger Centre. Musique du dimanche 04 au jeudi 08 novembre avec le musicien Salsabil El Baghdadi (délai : le jeudi 1er novembre). Mise en scène du dimanche 02 au jeudi 06 décembre avec Youcef Taouint (délai : le jeudi 29 novembre). Frais : 1500 DA. Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23

FEMININ
Appel à candidature aux jeunes créatrices (- de 40 ans) en arts visuels (photo et vidéo), sculpture, poterie, céramique, tissage et mosaïque, dans le cadre du 8e Festival national de la création féminine (13-17 décembre). Date limite des dépôts de candidatures : 15 octobre, sur le site feminalgerie-creation.org

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:44	12:22	15:48	18:29	19:49
CONSTANTINE	04:50	12:26	15:53	18:34	19:53
ALGER	05:03	12:41	16:07	18:48	20:08
OUARGLA	05:00	12:32	15:58	18:39	19:54
CHLEF	05:11	12:48	16:14	18:55	20:14
MOSTAGANEM	05:16	12:53	16:19	19:00	20:19
ORAN	05:19	12:55	16:22	19:03	20:21

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6190 – DIMANCHE 13 MOUHARRAM 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	31°	16°
Constantine	29°	15°
Ouargla	34°	23°

FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 14 000 stagiaires rejoindront les centres à Alger

Près de 14 000 stagiaires rejoindront, aujourd'hui les instituts et centres de formation professionnelle de la wilaya d'Alger dans le cadre de la rentrée professionnelle 2018-2019, a indiqué hier le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger, Ahmed Zeghnoun.

Zeghnoun a indiqué dans une déclaration à l'APS que la rentrée professionnelle session septembre 2018/2019 sera officiellement lancée au niveau du centre professionnel et d'apprentissage de Sidi Moussa, précisant que «21.000 nouveaux postes de formation ont été ouverts cette année» et que «de nouvelles spécialités ont été créées, en réponse aux exigences du marché de l'emploi». Les nouvelles spécialités concernent certains métiers liés au traitement et à la gestion des déchets, à l'environnement, à la plasturgie, à la maintenance des appareils électroniques (nouvelles technologies), au froid, à la gestion et à la mécanique «pour répondre aux exigences du marché de l'emploi et permettre aux stagiaires d'obtenir un poste d'emploi au terme de leur formation».



Les équipements et moyens techniques dont disposent ces centres permettent aux stagiaires de bénéficier d'une formation de qualité pour répondre aux exigences du marché, selon le responsable. Pour permettre aux stagiaires d'accéder à des postes d'emploi aussitôt le diplôme en main, la wilaya d'Alger a signé une série de conventions avec de grandes entreprises industrielles et économiques où les diplômés effectueront des stages pratiques.

Par ailleurs, le responsable a indiqué que les différentes spécialités figurant dans la nomenclature nationale du secteur de la formation, au nombre de 485 cette année, sont disponibles au niveau des établissements et instituts de la wilaya d'Alger, à l'exception de celles propres aux régions sud du pays (chimiques et pétrolières). Toutes les filières des services, de l'industrie ainsi que de l'agriculture, du bâtiment, de la pêche et de l'aquaculture sont disponibles pour ceux qui désirent les suivre, outre l'affectation de postes de formation au profit des détenus des établissements pénitentiaires.

Le directeur a rappelé que le mode de la «formation par l'apprentissage» vient en tête des demandes exprimées par les nouveaux stagiaires, car offrant de nombreuses débouchées dans le monde du travail, selon les statistiques de l'Office national des statistiques (ONS), qui ont souligné que 75% de ceux ayant décroché un poste d'emploi en 2017 à Alger sont diplômés du secteur de la formation et ont reçu en majorité «une formation par l'apprentissage».

Les projets du secteur à Alger seront réceptionnés en 2019, a précisé le responsable, ajoutant que la capacité d'accueil des différentes structures du secteur peut prendre en charge le double du nombre des stagiaires inscrits actuellement, en cas de demande.

La rentrée de la formation professionnelle cette année intervient après l'adoption de la nouvelle loi sur l'apprentissage en avril dernier, portant plusieurs mesures incitatives au profit des stagiaires, en leur permettant de bénéficier d'un présalaire et des prestations de la sécurité sociale, outre la garantie des droits du brevet d'invention et la création d'une banque de données sur les activités d'apprentissage, en vue d'adapter le système de formation aux besoins de l'économie nationale et faciliter la création de nouveaux postes d'emplois aux jeunes dans le cadre des formules proposées.

M. D.

«UN CARTABLE, UNE RÉUSSITE»

LG équipe les enfants démunis de trousseaux scolaires

A L'OCCASION de la rentrée scolaire 2018, LG Electronics Algérie distribue des fournitures scolaires aux enfants démunis de la commune de Ouled Fayet avec l'active participation de l'association El Moustakbel.

Encore une fois, LG s'illustre par son engagement sociétal et son soutien total au mouvement associatif algérien.

Consciente de l'importance de son rôle d'Entreprise Socialement Responsable, LG s'engage de nouveau avec les enfants, cette fois-ci scolarisés (classe d'examen de cinquième), en leur octroyant des trousseaux scolaires complets, composés d'un cartable et de ses fournitures nécessaires pour accomplir une année complètement orientée vers les études et la réussite.

Une action louable qui a été accueillie avec grande émotion par les parents d'élèves et accomplie avec satisfaction par l'équipe de travail LG et les bénévoles de l'association El Moustakbel de Ouled Fayet.

« Elite de demain et l'avenir du pays, les enfants scolarisées, notamment en classes d'examens, ont tout notre soutien tout autant que les associations qui les accompagnent « ; a déclaré Mustapha Mohamedi, Brand Manager de LG, pour ajouter : «Ceci n'est pas notre première opération de ce genre. LG a pour tradition de soutenir la société qui l'entoure ainsi que de protéger son environnement. Ceci fait partie de notre politique interne à travers le monde «. En effet, depuis toujours, LG place sa stratégie commerciale sous le signe de la responsabilité sociale, comme ce fut le cas pour cette action dont le budget a été soustrait des revenues relatives à la promotion « Aid El Adha « pour le grand public, annoncée il y a plus d'un, mois à travers le territoire national, sous le slogan « Back to school « (Retour à l'école). Elle vise l'implication et la responsabilisation de toutes les parties prenantes dans la réussite d'un enfant… et d'une société.

De son côté, Ahmed Djali, Président de l'association El Moustakbel se dit très heureux de sa deuxième collaboration avec LG qui lui permet d'être au service de sa communauté.

Pour rappel, il s'agit de la deuxième collaboration entre LG Electronics Algérie et l'association El Moustakbel. La première a eu lieu au mois de Ramdhan 2018 et a connu la distribution de tenues vestimentaires pour la fête de l'Aïd, toujours dans la commune de Ouled Fayet.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

Ooredoo récompense les majors de promotion

VALORISANT le haut potentiel des universitaires algériens, Ooredoo a accompagné les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure de Management (ENSM) de Koléa, en offrant des récompenses aux Majors de promotion de l'année universitaire 2017-2018. Ooredoo a tenu à être présente à la cérémonie de sortie de la 6ème promotion organisée le mardi 18 septembre 2018 à l'ENSM de Koléa, pour féliciter et récompenser les Majors de Promotion de l'année universitaire 2017-2018 en Licence et en Master de différentes spécialités. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Ooredoo, qui vise à encourager les jeunes compétences algériennes et à valoriser leur haut potentiel.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

28 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset et In-Guezzem

VINGT-HUIT orpailleurs ont été arrêtés vendredi à Tamanrasset et In-Guezzem, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi une quantité importante de matériels, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 21 septembre 2018, à Tamanrasset et In-Guezzam/6e Région militaire, vingt-huit (28) orpailleurs et saisi cinq (05) détecteurs de métaux, (26) marteaux piqueurs, (46) groupes électrogènes, ainsi que trois (03) motocyclettes et un (01) véhicule tout-terrain», a précisé la même source. D'autre part, des détachements combinés de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à El-Bayadh/2e RM et Biskra/4e RM, «trois (03) narcotrafiquants en possession de (200) kilogrammes de kif traité», tandis que «des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec à Tlemcen/2e RM, une tentative de contrebande de (800) litres de carburant». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, «des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, à Oran, Tlemcen et Aïn Témouchent/2e RM, des tentatives d'émigration clandestine de (94) personnes à bord d'embarcations de confection artisanale», alors que «(33) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés Tamanrasset et Tlemcen», a conclu le communiqué. **S. N.**

FONDATEUR DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME

Le professeur Brahim Brahimi tire sa révérence

LE PROFESSEUR Ahmed Brahimi, fondateur et premier directeur de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI) est décédé hier , apprend-t-on auprès de ses proches.Plus connu sous le nom de Brahim Brahimi, le défunt est l'auteur de plusieurs ouvrages: «le Pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie», «le Pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie» parus aux Editions l'Harmattan». **S. N.**